

Mairie de Monteils
Le Village
30360 Monteils

☎04/66/83/50/04

☎04/66/83/59/40

mairie.monteils@wanadoo.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTEILS

Délibération N°22/2022

SEANCE ORDINAIRE

L'an deux mille-vingt-deux, le lundi quatre juillet à 18h30,

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTEILS 30360, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. FONTAINE Patrick, Maire.

Date de la convocation : le 28/06/2022

Date d'affichage : le 28/06/2022

Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : 8

Votants : 10

Votants par procuration : 2

Absents : 5

Envoyé en préfecture le 21/07/2022

Reçu en préfecture le 21/07/2022

Affiché le

ID : 030-213001779-20220704-202222D-DE

Présents : FONTAINE Patrick, D'ANTONA Jean-Claude, TALARON Marc, THOMAS John, COMAS Nicolas, VERNET Jérôme, RUIZ Marie-Paule, VIGNAL Catherine.

Absents ayant donné pouvoir : HAUDOT Chantal (à THOMAS John)

BELDA Michel (à VIGNAL Catherine)

Absents : KOSTRBA Bruno, VERDIER Sébastien, RUBIO Anthony, LINDEBOOM Christine, DOS SANTOS Alexandra

Secrétaire de séance : RUIZ Marie-Paule

Début de Séance : 18H50

Les conditions de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales étant réunies, l'assemblée peut valablement délibérer.

Objet : Tarifs des services restauration scolaire et périscolaire

Dans le cadre de la rentrée scolaire 2022/2023, il est proposé au conseil municipal d'approuver les tarifs ci-dessous applicables à compter du 1^{er} septembre 2022 pour les services restauration scolaire et périscolaire.

- Garderie du matin et du soir :

1€ de l'heure (toute heure commencée est due)

5€ de majoration au-delà de 18H30 (fermeture du service)

- Restauration scolaire :

4,80€ le repas

1€ si PAI (allergie) avec panier repas

**Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,**

Décide à l'unanimité,

- D'APPROUVER les tarifs ci-dessus,
- D'AUTORISER de ce fait l'encaissement de la participation des familles, les recettes en résultant seront inscrites au budget à l'article budgétaire 7067.

Votants : 10

Pour : 10 - unanimité

Contre : 0

S'abstient : 0

Fait à Monteils, le 11/07/2022

**Pour extrait certifié conforme
Le Maire**

M. FONTAINE Patrick

